



19 mars 2014

(14-1727)

Page: 1/5

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

**ACTIVITÉS DE L'ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES
DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA) DANS LE CADRE DE L'ACCORD
DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES
ET PHYTOSANITAIRES**

RAPPORT AU COMITÉ DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES,
25 ET 26 MARS 2014

La communication ci-après, reçue le 18 mars 2014, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

**1 ACTIVITÉS DE FORMATION, D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE VULGARISATION DANS
LE DOMAINE AGROSANITAIRE ET COMMERCIAL**

1.1. D'octobre 2013 à janvier 2014, dans le cadre du programme relatif au Système harmonisé de traçabilité dans la filière bovine qu'il met en œuvre avec l'appui de la Banque interaméricaine de développement (BID), l'OIRSA a dispensé à des producteurs et à des techniciens du Belize, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama et de la République dominicaine une formation sur les sujets suivants: sensibilisation des producteurs à l'importance de la mise en œuvre d'un Système officiel de traçabilité des bovins, utilisation de dispositifs officiels d'identification individuelle et utilisation de lecteurs de dispositifs électroniques à radiofréquence.

1.2. D'octobre 2013 à février 2014, dans le cadre de l'accord entre l'OIRSA et le Taipei chinois intitulé "programme régional de santé avicole visant les volailles de basse-cour (PRESAAT)", 15 activités de formation sur la gestion et la santé avicoles ont été organisées en El Salvador, au Guatemala, au Nicaragua et au Panama à l'intention des petits producteurs avicoles.

1.3. Des fonctionnaires du Programme régional de quarantaine agricole de l'OIRSA ont formé 70 techniciens du Service international des mesures de quarantaine (SITC) du Guatemala dans le cadre de deux cours sur les mesures de quarantaine.

1.4. Du 14 au 18 octobre 2013, dans le district d'Aguadulce (Panama), l'OIRSA, en coordination avec le Département de protection des aliments (DEPA) du Ministère de la santé (MINSAL), a organisé un séminaire préalable à l'inspection de l'OVA/DG-SANCO concernant les résidus de médicaments vétérinaires et de contaminants dans les animaux vivants et les produits d'origine animale. Cinquante-huit techniciens et producteurs y ont participé.

1.5. Du 14 au 18 octobre 2013, dans le cadre de l'accord entre l'OIRSA et le SENASICA du Mexique, un atelier sur la gestion de la qualité et la validation des méthodes analytiques a été organisé à Cuernavaca, dans l'État de Morelos (Mexique). Les participants étaient des représentants du réseau de laboratoires de santé animale des neuf pays de la région.

1.6. Du 21 au 25 octobre 2013, au Panama, des fonctionnaires de l'OIRSA ont effectué des visites d'inspection concernant la mise en œuvre du système HACCP et les résidus de médicaments vétérinaires et de contaminants dans six entreprises du secteur de l'aquaculture.

1.7. Du 22 octobre au 1^{er} novembre 2013, dans le cadre de l'accord entre l'OIRSA et le Département australien de l'agriculture, des forêts et de la pêche (DAFF), deux cours intensifs ont

été dispensés en El Salvador. Des experts australiens y ont formé 60 agents de quarantaine de tous les pays membres de l'OIRSA à l'application de la norme AQIS pour la fumigation au bromure de méthyle.

1.8. En octobre 2013, dans le but de renforcer les capacités des pays de faire face à la propagation du huanglongbing (HLB) des agrumes, et pour marquer la fin du projet TCP/RLA/3311, l'OIRSA, avec l'appui de la FAO, a organisé un atelier de soutien aux pays membres de l'OIRSA dans la lutte contre le HLB des agrumes. Trente-cinq producteurs ont participé à cette activité, qui a eu lieu au Costa Rica.

1.9. De novembre 2013 à janvier 2014, des fonctionnaires de l'OIRSA ont formé des techniciens et des producteurs exportateurs panaméens à l'identification sur le terrain, au diagnostic en laboratoire et à la surveillance épidémiologique du *Fusarium guttiforme*, organisme de quarantaine qui affecte les cultures d'ananas.

1.10. Du 6 au 14 novembre 2013, des producteurs des secteurs public et privé du Belize, d'El Salvador et du Guatemala ont participé à des visites techniques sur l'évaluation des ruchers organisées par l'OIRSA et à des journées de formation dans le domaine de l'apiculture.

1.11. Dans le cadre du 23^{ème} Congrès d'aviculture d'Amérique latine, organisé par Aves de El Salvador du 12 au 15 novembre 2013, l'OIRSA, par l'intermédiaire du Département de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, a participé à une conférence sur le Codex Alimentarius et son importance pour le secteur avicole.

1.12. L'OIRSA a financé la participation de neuf agents chargés de l'enregistrement des médicaments vétérinaires de ses pays membres et de dix représentants d'Industria Veterinaria de Centroamérica à un atelier régional pour l'élaboration, l'examen et l'harmonisation d'une proposition de règlement technique centraméricain sur les prescriptions en matière d'enregistrement sanitaire et de contrôle des médicaments vétérinaires et des produits apparentés. Cette activité a eu lieu au Panama les 26 et 27 novembre 2013.

1.13. Au Nicaragua, 35 techniciens du Service de certification des semences du Ministère de l'agriculture et des forêts ont participé à un atelier sur le traitement des maladies transmises par les semences, du 26 au 28 novembre 2013.

1.14. Au Honduras, du 26 au 29 novembre 2013, l'OIRSA a financé une formation sur la brucellose et la tuberculose bovine dispensée à 32 médecins vétérinaires du secteur public.

1.15. Au Nicaragua, du 2 au 4 décembre 2013, l'OIRSA, en coordination avec les Directions de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la santé animale relevant de la Direction générale de la protection phyto et zoosanitaires (DGPSA), l'OIRSA a dispensé une formation sur la législation européenne et la portée de l'inspection de la FVO/DG-SANCO concernant les résidus de médicaments vétérinaires et de contaminants dans les animaux vivants et les produits d'origine animale et sur la gestion du système TRACES de l'Union européenne. Cette activité a réuni 21 éleveurs de crevettes et producteurs de miel d'abeille des secteurs public et privé.

1.16. Du 9 au 13 décembre 2013, au Honduras, l'OIRSA a organisé, avec le soutien financier du Taipei chinois, la "Mégaconvention sur la rouille du caféier". Celle-ci a réuni 150 producteurs et techniciens de la région, qui ont reçu une formation sur la protection phytosanitaire des cultures de caféiers, l'accent étant mis sur la lutte contre la rouille du caféier (*Hemileia vastatrix* Berk et Br.).

1.17. Au Honduras, du 10 au 13 décembre 2013, 37 fonctionnaires gouvernementaux ont reçu une formation sur les 4 règlements proposés dans la Loi sur la modernisation de la sécurité sanitaire des produits alimentaires de l'Agence des médicaments et des produits alimentaires (FDA) des États-Unis: sécurité sanitaire des produits agricoles; contrôles préventifs des aliments destinés à la consommation humaine; programme de vérification des fournisseurs étrangers; et certification des tiers agréés. Ils ont aussi assisté à un cours avancé sur les bonnes pratiques de fabrication et le système HACCP.

1.18. L'OIRSA a financé une formation en épidémiologie dispensée à 34 épidémiologistes et médecins vétérinaires des secteurs public et privé guatémaltèques. Cette activité a eu lieu du 10 au 14 janvier 2014.

1.19. Avec l'appui d'experts du Taipei chinois, l'OIRSA a dispensé une formation sur la gestion de la maladie HLB des agrumes à 20 producteurs d'El Salvador et à 35 producteurs du Panama. Cette formation a eu lieu dans les deux pays du 12 au 24 janvier 2014.

1.20. Les 13 et 25 janvier 2014, en coordination avec le Département de protection des aliments (DEPA) du Ministère de la santé (MINSa) du Panama, l'OIRSA a effectué des visites en rapport avec les produits de la pêche et de l'aquaculture préalablement à deux inspections que réalisera l'Union européenne auprès de l'autorité compétente (DEPA). Cette préinspection a porté sur l'hygiène des produits de la pêche et les résidus de médicaments vétérinaires et de contaminants dans les animaux vivants et les produits d'origine animale.

1.21. Du 27 janvier au 1^{er} février 2014, 60 agents de quarantaine du Belize ont suivi 2 cours de formation sur les mesures de quarantaine.

1.22. Au Guatemala, du 15 au 17 février 2014, l'OIRSA a organisé un cours régional sur la biosécurité dans les exploitations porcines, auquel ont assisté 21 éleveurs de porcs et professionnels du secteur public des pays de la région.

1.23. Au Guatemala, du 25 au 27 février 2014, l'OIRSA a réalisé une simulation sur le contrôle des épidémies de petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) dans les pays membres de l'OIRSA, à laquelle ont participé 25 techniciens des secteurs public et privé et des milieux universitaires de la région.

2 SOUTIEN DU PROCESSUS D'HARMONISATION ET D'ÉQUIVALENCE

2.1. En octobre et novembre 2013, dans le cadre du programme relatif au Système harmonisé de traçabilité dans la filière bovine, des ateliers régionaux ont été organisés en Amérique centrale et en République dominicaine aux fins de l'élaboration et de la révision des manuels techniques et des procédures pour l'application de la norme régionale de traçabilité dans la filière bovine.

2.2. D'octobre 2013 à mars 2014, l'OIRSA a compilé et communiqué à ses pays membres les mises à jour de la réglementation des États-Unis d'Amérique (Agence des médicaments et des produits alimentaires (FDA), Service de la sécurité et de l'inspection des produits alimentaires (FSIS), Agence pour la protection de l'environnement (EPA)), de l'Union européenne (DG-SANCO), du Codex Alimentarius et de l'OIE en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

2.3. L'OIRSA a établi une réglementation régionale sur la certification des pépinières de citrus, qui jette les bases d'une culture des agrumes améliorée, technicisée et propice à la lutte contre le HLB des agrumes et d'autres maladies transmises par greffage. Entre octobre 2013 et mars 2014, plusieurs pays membres de l'OIRSA, tels que la République dominicaine, le Panama et le Guatemala, ont déjà approuvé cette réglementation au moyen de résolutions ou de décrets nationaux.

2.4. À la 52^{ème} Réunion extraordinaire du Comité international régional contre les maladies des plantes et des animaux (CIRSA), instance suprême de l'OIRSA, le Règlement OSPESCA¹/OIRSA n° 001-2013 sur la prévention, le contrôle et l'éradication des maladies des crevettes d'élevage dans les pays de l'OIRSA et du SICA² a été approuvé. Ont participé à cette réunion la Commission technique élargie de l'OIRSA (responsables de la santé animale de l'OSPESCA) et les présidents de groupements et d'associations du secteur de l'aquaculture.

2.5. Le 13 novembre 2013, l'OIRSA a dispensé à 30 personnes une formation virtuelle sur l'application des normes NIMP 17-2002 et NIMP 19-2003 (Normes internationales concernant les mesures phytosanitaires). Le 26 novembre 2013, 22 personnes ont été formées à l'utilisation du

¹ Organisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain.

² Système d'intégration centraméricain.

Système en ligne pour la soumission d'observations (OCS) de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), en vue de la soumission d'observations sur les NIMP.

2.6. Le 17 février 2014, en collaboration avec le Secrétariat de la CIPV, l'OIRSA a organisé un atelier régional de préparation à la neuvième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP-9) de la CIPV, qui aura lieu à Rome (Italie). Les participants étaient des représentants des ministères et secrétariats de tous les pays de l'OIRSA chargés de l'agriculture. Mmes Ana María Peralta et Sonya Hammons, formatrices à la CIPV, les ont renseignés sur des sujets de grande importance tels que, entre autres: les types de documents utilisés à la CMP et comment les réviser; examen des thèmes à l'ordre du jour de la CMP; pourquoi et comment mener des consultations sur les positions nationales; comment et pourquoi bâtir une stratégie régionale; pourquoi et comment intervenir par écrit et verbalement; et la coordination des rendez-vous pendant la CMP.

3 SOUTIEN DE LA RÉGIONALISATION (ÉTABLISSEMENT DE ZONES EXEMPTES OU À FAIBLE PRÉVALENCE, ÉLABORATION DE PROTOCOLES POUR LEUR RECONNAISSANCE)

3.1. Du 27 novembre au 14 décembre 2013, l'OIRSA a apporté un soutien à ses pays membres en vérifiant le degré d'exécution des activités prévues dans la Feuille de route 2013 en vue de l'obtention par les pays (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama) de la reconnaissance internationale du statut de zones libres de la peste porcine classique pour 2014-2015.

3.2. L'OIRSA a élaboré une proposition à l'intention des autorités guatémaltèques au sujet de la compartimentation des exploitations pour la peste porcine classique.

4 ACTIVITÉS DE PRÉVENTION, DE LUTTE OU D'ÉRADICATION (PROGRAMMES OU CAMPAGNES)

4.1. En octobre 2013, dans le cadre du projet ICDF-OIRSA de renforcement de la lutte contre le HLB et de la mise en œuvre de la lutte intégrée contre les parasites des agrumes, l'OIRSA a lancé la construction de serres couvertes en El Salvador, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine à l'aide de technologies du Taipei chinois. L'objectif est de produire la plus grande quantité possible de plantes saines en un minimum de temps pour remplacer les citrus infectés par le HLB.

4.2. L'OIRSA a élaboré un protocole de surveillance du *Diaphorina citri kuwayama* (vecteur du HLB) applicable aux quatre scénarios suivants: 1) détecter la présence du *Diaphorina citri*; 2) détecter les populations infectées par la bactérie du HLB; 3) déterminer la dynamique démographique du vecteur au cours de l'année; et 4) détecter les foyers d'infestation dans les exploitations commerciales. En outre, l'OIRSA a élaboré le manuel de procédures pour le prélèvement, l'envoi et le traitement d'échantillons aux fins de la détection du HLB dans les feuilles et de la bactérie associée à l'insecte vecteur, dans le but de fournir des renseignements pertinents avant l'échantillonnage de psylles et de matériel végétal et de donner des orientations en décrivant des procédures de prélèvement et d'envoi d'échantillons ainsi que de diagnostic en laboratoire aux fins de la détection du HLB.

4.3. L'OIRSA a collaboré avec les secteurs avicoles d'El Salvador et du Panama à la collecte de renseignements sanitaires aux fins de l'admissibilité des produits avicoles sur le marché international.

4.4. Au Guatemala, du 20 au 24 janvier 2014, l'OIRSA a organisé, avec l'appui d'experts du Taipei chinois, un atelier sur la détection de la maladie HLB des agrumes à l'aide des technologies moléculaires. Trente techniciens ont ainsi été formés.

4.5. L'OIRSA soutient les programmes de ses pays membres en matière de surveillance de la mineuse de la tomate *Tuta absoluta* par la pose de pièges et des travaux d'exploration en vue de la détection précoce de ce parasite. En outre, il a établi des fiches de terrain pour ce parasite et pour le complexe formé par *Bactericera cockerelli* et *Candidatus Liberibacter solanacearum*.

4.6. Conformément au mandat établi par le Comité international régional contre les maladies des plantes et des animaux (CIRSA) à sa 48^{ème} Réunion extraordinaire, tenue au Honduras le 11 août 2011, aux fins de la cohérence des programmes phytosanitaires contre la mouche méditerranéenne et les autres mouches des fruits, 25 techniciens ont participé à la Réunion régionale pour le contrôle du complexe des mouches des fruits qui a eu lieu au Belize, le 14 novembre 2013.

5 RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS NATIONALES POUR FACILITER LES ÉCHANGES

5.1. D'octobre à décembre 2013, dans le cadre du programme relatif au Système harmonisé de traçabilité dans la filière bovine, l'OIRSA a accordé un appui technique au Panama (Loi 104), à la République dominicaine (Décision ministérielle 82-2013) et au Guatemala (Décret exécutif), pays ayant établi le Programme national de traçabilité dans la production animale.

5.2. Avec le soutien du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), l'OIRSA met en œuvre le projet STDF/PG/358 (projet régional de législation vétérinaire pour les pays membres de l'OIRSA), dans le cadre duquel a eu lieu le Séminaire régional sur la législation vétérinaire à San Salvador, du 9 au 11 décembre 2013. Ce séminaire, organisé conjointement par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OIRSA, a réuni 49 professionnels de la santé animale et de la législation vétérinaire de tous les pays membres.

5.3. Le 28 février 2014, dans le cadre du programme relatif au Système harmonisé de traçabilité dans la filière bovine, une vidéo didactique sur le thème "la traçabilité est dans notre intérêt à tous" a été lancée. Cette vidéo sert d'appui aux processus de formation et de sensibilisation en matière de traçabilité pour les pays de la région de l'OIRSA. De même, le premier numéro de la Revue régionale de la traçabilité, consacré à la norme régionale de traçabilité dans la filière bovine, a été lancé en janvier 2014.

6 ALLIANCES STRATÉGIQUES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET DU COMMERCE

6.1. Le 15 novembre 2013, l'OIRSA et le Centre mexicain de recherche sur l'alimentation et le développement (CIAD) ont conclu un accord général de coopération pour le renforcement scientifique, académique et technologique des laboratoires de diagnostic dans le secteur de l'aquaculture de la région de l'OIRSA.

6.2. À Barcelone (Espagne), le 29 janvier 2014, l'OIRSA a conclu un accord de coopération technique avec la Generalitat de Catalunya, dans le but d'unir les forces des deux régions en matière agrosanitaire.

Nous vous recommandons de consulter notre site Web à l'adresse suivante: <http://www.oirsa.org/>.

Si vous souhaitez formuler des observations sur le présent rapport ou obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à Edmundo Omar Toro, adresse électronique: eotoro@oirsa.org.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, vous pouvez vous adresser à Oscar García, adresse électronique: ogarcia@oirsa.org.

Pour toute demande relative aux activités dans le domaine de la santé des animaux, vous pouvez vous adresser à Abelardo de Gracia, adresse électronique: adegracia@oirsapanama.org.pa.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la préservation des végétaux, vous pouvez vous adresser à Jimmy Ruiz, adresse électronique: jruiz@oirsa.org.
